

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Appel à candidatures pour les membres non élus du Centre Communal d'Action Sociale du Gosier

Gosier, Le 6 Juillet 2020 — La Ville du Gosier, dans le cadre du renouvellement du Conseil d'administration de son Centre Communal d'Action Sociale, lance un appel à candidatures pour les 8 membres issus de la société civile.

En application du Code de l'action sociale et des familles, quatre catégories d'associations doivent être représentées :

- les associations oeuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions
- les associations de personnes âgées et de retraités
- les associations de personnes handicapées
- l'Union Départementale des Associations Familiales.

Les associations peuvent proposer des personnes susceptibles de les représenter en adressant à Monsieur le Maire une liste comportant au moins trois personnes.

Pour être recevables, les candidatures doivent concerner des personnes :

- Dûment mandatées par l'association pour la représenter, étant établi que l'association doit avoir son siège dans le département;
- Menant des actions de prévention, d'animation ou de développement social dans la commune;
- Qui ne sont pas fournisseurs de biens ou de services au CCAS, n'entretiennent aucune relation de prestation à l'égard du CCAS;
- Qui ne sont pas membres du conseil municipal.

Les listes des personnes présentées par les associations concernées devront parvenir à Monsieur le Maire, au plus tard le 20 juillet 2020, sous pli recommandé avec accusé de réception ou être remises au service courrier de la Mairie contre accusé de réception.

Contact : CCAS du Gosier 0590 84 99 20